

Nouveau-Brunswick. *Le Nouveau-Brunswick à l'aube d'un nouveau siècle. Un document de travail sur les questions démographiques touchant le Nouveau-Brunswick*, Frédéricton, Nouveau-Brunswick, avril 1996, 71 pages.

Robert Allie

Volume 25, numéro 2, automne 1996

La santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010219ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010219ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Allie, R. (1996). Compte rendu de [Nouveau-Brunswick. *Le Nouveau-Brunswick à l'aube d'un nouveau siècle. Un document de travail sur les questions démographiques touchant le Nouveau-Brunswick*, Frédéricton, Nouveau-Brunswick, avril 1996, 71 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 25(2), 338–339. <https://doi.org/10.7202/010219ar>

NOUVEAU-BRUNSWICK — *Le Nouveau-Brunswick à l'aube d'un nouveau siècle. Un document de travail sur les questions démographiques touchant le Nouveau-Brunswick*, Frédéricton, Nouveau-Brunswick, avril 1996, 71 pages.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ayant annoncé, en février 1995, la mise sur pied d'un Comité spécial de l'Assemblée législative sur les questions démographiques, un groupe de travail a élaboré ce document de consultation autour des répercussions des changements démographiques sur les politiques publiques dans la province. Le sixième et dernier chapitre, qui est le principal, comporte quarante questions relatives aux politiques publiques. Les réponses tiennent compte des grandes tendances démographiques définies au chapitre précédent.

Dès le départ, on constate que ce sont probablement les travaux de David K. Foot qui ont incité le gouvernement du Nouveau-Brunswick à prendre les tendances démographiques en considération dans la planification de ses politiques publiques. Parmi les grandes tendances démographiques qui affectent particulièrement la province, on notera que celle-ci n'a pas connu de croissance de la natalité due à la génération du baby-boom (*no echo-boom*).

Le vieillissement de la population touchera durement le Nouveau-Brunswick. «Votre situation est unique. Vous êtes la

seule province au Canada où la base de la pyramide diminue», soutient David K. Foot (cité p. 9). Autre particularité du Nouveau-Brunswick, il compte très peu d'immigrants, environ 3 pour cent de la population. Sa population est également très dispersée sur le territoire. Plus de 50 pour cent de ses habitants résident dans des localités rurales, soit deux fois plus qu'au Canada. Bien sûr, le profil linguistique y est unique, avec les 33 pour cent de francophones que compte la province.

En ce qui concerne les politiques publiques, les auteurs touchent un peu à tout, des soins de santé aux loisirs et à la criminalité, en passant par l'impact du vieillissement sur les coûts de la santé et de la retraite (questions 1, 15 et 34). La remarquable baisse de la population scolaire est aussi analysée (question 3), de même que l'impact des changements de la structure par âge sur la demande de logements (question 14). On met en perspective les faibles revenus des femmes (les plus bas au Canada) (question 23) en tenant compte de la baisse du niveau de vie et de la faible croissance des salaires (p. 35). Les changements de la structure familiale sont également abordés (p. 31).

De façon générale, il s'agit d'un bon ouvrage de synthèse. Il est intéressant de constater que la place des femmes y est bien prise en compte. C'est un exemple d'application de la démographie à la planification des politiques publiques qui peut être utile à l'enseignement. Les lecteurs francophones auront à composer avec quelques petits problèmes de traduction, notamment pour l'indice synthétique de fécondité. Ce dernier, quoique bien défini dans le glossaire, est remplacé dans le texte par le «taux de fécondité totale», calque de l'expression anglaise. Le large public visé par ce document de réflexion ne s'en offusquera certainement pas. Le document est disponible sur le réseau Internet à l'adresse suivante :

<http://www.gov.nb.ca/legis/busi/busi.htm>.

Robert ALLIE

Direction de la recherche, de la statistique et de la documentation, Office des personnes handicapées du Québec